

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

De la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des centres-villes de La Porte du Der et de Wassy

La Communauté d'agglomération Grand Saint-Dizier Der et Vallées, et les communes de La Porte du Der et de Wassy ont décidé de s'allier afin de mettre en œuvre une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur les deux centres-bourgs.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une offre de services qui permet de favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat privé ancien. Menée en partenariat avec l'Etat et l'Agence Nationale de l'Amélioration l'Habitat, celle-ci permet de proposer un dispositif d'aides financières pour la réhabilitation du parc immobilier privé.

Les objectifs visés sont :

- La lutte contre l'habitat indigne ;
- La maîtrise de l'énergie ;
- L'adaptation des logements aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

L'OPAH est mise en place pour une période de 3 ans en vue d'améliorer considérablement l'offre d'habitat. L'OPAH se matérialisera par la signature d'une convention entre l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, la Région Grand Est et le Département de la Haute-Marne, la Communauté d'Agglomération Grand Saint-Dizier Der et Vallées ainsi que les communes de La Porte du Der et de Wassy.

La convention précise notamment :

- Le périmètre de l'opération ;
- Le montant total des aides susceptibles d'être accordées ;
- Les actions d'accompagnement.

En applications de l'article L.303-1 du code de la construction et de l'habitation, la Communauté d'agglomération met à disposition du public la convention cadre d'OPAH pendant une durée d'un mois avant sa signature à savoir du :

6 mai au 6 juin 2024

La convention est consultable sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Grand Saint-Dizier Der et Vallées, ainsi qu'au guichet des accueils suivants :

Communauté d'agglomération Grand Saint-Dizier Der et Vallées

Cité administrative,
Direction du Développement Urbain, au 1^e étage
12 rue de la Commune de Paris
52100 Saint Dizier

Commune de La Porte du Der

Mairie
10 place de l'Hôtel de Ville
Montier-en-Der
52220 La Porte du Der

Commune de Wassy

Mairie
Place Notre-Dame
52130 Wassy

Attention : pour bénéficier d'une aide de l'OPAH, vos travaux ne devront pas avoir débutés avant notification de la réception de votre dossier de demande de subvention par l'Anah.